

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Sigle du programme: **EDPH1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	4
Compétences et acquis au terme de la formation	

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de bachelier en éducation physique vous offrent la possibilité d'explorer les multiples facettes du sport, de l'activité physique, de la santé, et du mouvement.

Ce programme vous permet d'acquérir des connaissances théoriques et compétences pratiques générales et spécifiques nécessaires pour devenir des professionnels compétents dans le domaine de l'éducation physique.

Grâce à des cours variés portant sur la physiologie, la psychologie, la sociologie, la pédagogie et le management du sport et de l'activité physique, vous serez préparé à concevoir des programmes d'entraînement, à animer des cours d'éducation physique et à promouvoir un mode de vie actif et sain auprès de différents publics.

Ces études vous offrent également des opportunités d'obtenir des diplômes complémentaires dans les domaines de l'activité physique et sportive (par exemple, des diplômes Adeps).

Au terme du premier cycle, vous :

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

Votre profil

Le sport et l'activité physique - l'enseignement, l'entraînement ou encore le management vous intéressent et vous aimeriez approfondir vos connaissances tant théoriques que pratiques en la matière, il est possible que les études universitaires en éducation physique soient faites pour vous.

Si vous vous reconnaissez dans le profil ci-dessus, posez-vous les questions suivantes :

- Avez-vous un bon bagage scientifique (biologie, chimie et physique) et vous avez envie d'approfondir ces matières ?
- Vous touchez un peu à tout au niveau sportif ? L'envie de comprendre le geste sportif et de l'améliorer vous passionne ?
- Vous voulez comprendre les enjeux économiques, politiques et sociaux du sport et de l'activité physique ?
- Vous aimez le contact avec d'autres personnes ? Vous voulez aider d'autres personnes à retrouver la forme ou à exceller dans une discipline sportive ?
- Vous voulez vous engager et prendre des responsabilités dans le monde de l'activité physique et sportives et/ou l'éducation ?

Si vous n'avez pas de contre-indication à la pratique sportive et que l'enthousiasme et la motivation à étudier l'éducation physique sous toutes ses formes sont présents, c'est déjà un bon début.

N'oubliez pas que, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, compréhension à la lecture de l'anglais, capacité d'analyse, esprit de synthèse, et encore sens de l'organisation et des contacts humains.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité physique et sportive et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées, organisations sportives non-marchandes, publiques, professionnelles, privées).

Vous pourrez exercer vos compétences dans différents milieux : l'enseignement secondaire, le management du sport, l'encadrement du sportif amateur jusqu'au sportif de haut niveau, le domaine paramédical, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre :

- les bases scientifiques nécessaires à la compréhension du mouvement : chimie, biologie, anatomie, biomécanique, physiologie, psychologie, philosophie, etc. ;
- les socles théoriques spécifiques aux sciences de la motricité, sur lesquels vous construirez votre pratique pédagogique et professionnelle : entraînement, apprentissage moteur, introduction au management du sport, promotion de la santé, etc. ;
- la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation, activités d'expression, etc. ;
- une formation aux principes pédagogiques spécifiques à l'enseignement des activités physiques et sportives ;
- des enseignements sportifs assurés par des spécialistes, dans les installations du Complexe sportif du Blocry, à quelques minutes de vos salles de cours.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique ou le Master Formation initiale des enseignants.

Analyser un contexte (secteurs, acteurs, ...) donné dans le monde du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique afin d'y intervenir de manière fictive.

1.2

Exercer sa propre activité physique et sportive à un niveau de maîtrise permettant une expertise du mouvement nécessaire à sa pratique professionnelle future.

1.3

Concevoir et planifier une intervention pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.4

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.5

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.6

Intégrer des pratiques innovantes dont des nouvelles technologies dans ses interventions de manière ajustée.

1.7

À travers ou parmi les différentes étapes du processus d'intervention (préparer, observer, analyser, donner et évaluer), identifier les enjeux de transition sociale et environnementale et comprendre leur interdépendance.

1.8

Pouvoir encadrer ses pairs étudiants dans une activité physique et sportive et ajuster son intervention à ses destinataires en tenant compte du contexte et des objectifs visés.

2) Démarche scientifique

Comprendre une démarche de recherche scientifique en sciences de la motricité.

2.1 Comprendre le processus et les concepts fondamentaux de l'étude scientifique, y compris l'importance des données empiriques et du raisonnement scientifique.

2.2 Comprendre et extraire des informations pertinentes de diverses sources scientifiques validées.

2.3 Savoir pourquoi appliquer des tests statistiques.

2.4 Être capable d'évaluer de manière critique les recherches présentées (y compris l'identification des limites des études et des sources potentielles de biais).

2.5 Citer et référencer leur travail conformément aux standards du monde scientifique,

3) Promotion de la santé

Connaître les principes de bases de la promotion de la santé physique, mental et social de la population à travers l'activité physique et sportive, en ayant conscience de la dimension environnementale de ses actions.

3.1

Connaître les principes de bases que peut apporter l'activité physique et sportive pour toutes et tous en tant que pilier de la santé physique, mentale et sociale.

3.2

Avoir conscience du cadre multidisciplinaire de la promotion de la santé par l'activité physique et sportive ainsi que le rôle du futur diplômé en éducation physique dans ce cadre.

3.3

Être conscient que via la promotion de la santé il est possible de réduire les inégalités tout en tenant compte du contexte et des conséquences éco-socio-culturels.

3.4

Connaître les différents éléments caractérisant des environnements favorables à l'activité physique et sportive et prendre conscience des postures favorisant l'apprentissage et la prise d'autonomie de l'individu ou du groupe par rapport à sa pratique.

4) Communication

Communiquer et dialoguer de manière pertinente en regard des objectifs d'intervention et adaptée aux caractéristiques des interlocuteurs et du contexte fictif lié aux sciences de la motricité.

4.1

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

7.4

Prendre conscience des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne et de développement durable.

8) Développement personnel et professionnel

Apprendre à se connaître et à être autonome, pouvoir s'adapter efficacement à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.

8.1

Gérer de façon autonome son travail : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps,

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives ainsi que sur des connaissances théoriques sur lesquelles repose cette formation pratique. La formation de bachelier en éducation physique totalise 180

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Antoine Chretien Ludovic Kaminski	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits]	X		
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique	Julie Duque	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits]	X		
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriet	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	X		
○ LFSM1105	Physique	Laurent Francis Dimitri Lederer Vincent Legat	FR [q1] [37.5h+15h] [5 Crédits]	X		
○ LFSM1109	Biomécanique et analyse du système locomoteur	Arthur Dewolf	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]	X		
○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	FR [q2] [52.5h] [7 Crédits]		X	
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits]	X		
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire	Marc Francaux	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X	
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [37.5h] [4 Crédits]		X	
○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriet	FR [q2] [75h+7.5h] [8 Crédits]			X
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain	Eddy Bodart Pierre Bulpa (coord.) Patrick Honoré Isabelle Michaux John Mitchell Henri Thonon	FR [q1] [30h+30h] [4 Crédits]			X
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	FR [q1] [45h] [4 Crédits]			X

o Formation de base en sciences humaines (6 crédits)

○ LFSM1106	Philosophie et éthique en sciences de la motricité	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LFSM1107	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Bénédicte Thonon (supplée Damien Breviers)	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X		

o Formation théorique en sciences de la motricité (29 crédits)

○ LEPHY1108	Introduction à l'activité physique et santé	Sebastiaan de Geus	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] > English-friendly	X		
○ LEPHY1109	Sport et société	Géraldine Zeimers	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]	X		
○ LEPHY1110	Fondements théoriques de l'entraînement	Louise Deldicque	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]	X		
○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports	Dominique De Jaeger (coord.) Arthur Dewolf	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X	
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique	Pierre Van Luchene	FR [q1+q2] [15h+30h] [4 Crédits]		X	
○ LEDPH1030	Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur	Dominique De Jaeger (coord.) Robert Hardwick	FR [q1] [45h] [4 Crédits] > English-friendly		X	
○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie	Cécile Delens	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			X
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives	Sebastien Depré Arthur Lefebvre (coord.)	FR [q2] [30h] [3 Crédits]			X
○ LEDPH1049	Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives	Sebastiaan de Geus (coord.) Dries Vanysacker	FR [q1] [37.5h] [3 Crédits]			X

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique (51 crédits)



LEDPH1041 "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1021 ET LIEPR1022

- LEDPH1029 - [Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique](#)
- LEDPH1021 - [Expression](#)
- LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)

LEDPH1042 "Didactique de la natation" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1022 ET LIEPR1022

- LEDPH1029 - [Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique](#)
- LEDPH1022 - [Natation 2](#)
- LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)

LEDPH1043 "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1023 ET LIEPR1022

- LEDPH1029 - [Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique](#)
- LEDPH1023 - [Athlétisme 2](#)
- LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)

LEDPH1044 "Didactique des jeux et des sports collectifs" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1024 ET LIEPR1022

- LEDPH1029 - [Techniques TJ ET Q q 1 0 0 1 58.626 146.715 cm 0.0863 0.5176 0.9176 rg BT /F1 8 Tf 1 0 0 -1 0 7.64400005 Tm \[\("](#)

•

EDPH1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	(FR) [q2] [52.5h] [7 Crédits] 🌐
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc Francaux	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	(FR) [q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports ■	Dominique De Jaeger (coord.) Arthur Dewolf	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique ■	Pierre Van Luchene	(FR) [q1+q2] [15h +30h] [4 Crédits] 🌐

○ LEDPH1026	Fitness 	Louise Deldicque	FIT [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 

o Formation en langues**o Cours au choix**

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

🔗 LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Marie Duetz Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	🇬🇧 [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐
-------------	---------------------------------------	--	-----------------------------------

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles.

Faculté

Entité de la structure

SSS/FSM

Dénomination

Faculté des sciences de la motricité (FSM)

Secteur

Secteur des sciences de la santé (SSS)

Sigle

FSM

Adresse de l'entité

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+32210474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+32210473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (EDPM)
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé (EXRC)
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (